Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Décret du 9 mars 2023 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une fondation reconnue comme établissement d'utilité publique

NOR : *IOMD2233657D*

Par décret en date du 9 mars 2023 :

– sont approuvées les modifications apportées aux statuts de la fondation dite « Fondation Gustave Roussy », dont le siège est à Villejuif (94), et qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005 ;
– la dotation de la Fondation Gustave Roussy est constituée d'une somme en numéraire de 2 121 046 euros (deux millions cent vingt-et-un mille quarante-six euros) apportée par le fondateur lors de la constitution de la fondation ;
– la Fondation Gustave Roussy est régie par les statuts (1) annexés au présent décret.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.